

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA HAUTE-BRUCHE

Séance du 21 Mai 2007

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM, Président
Le Conseil de Communauté s'est réuni 21 Mai 2007 sur convocation
adressée par le Président le 15 Mai 2007.

Étaient présents :

BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER	M. Louis FRENE
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL	M. Jean CHRISTMANN
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	/
BLANCHERUPT	M. Albert SEILER	/
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	M. Vincent PETERSCHMITT
LA BROQUE	M. J.B. PANNEKOECKE	M. Pierre MATHIOT
LA BROQUE	Mme Patricia CASNER	
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	M. Jean-Pierre AMOROS
GRANDFONTAINE	/	M. Philippe REMY
LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD	Mme Laurence JOST MUHLBACH-SUR-
BRUCHE	M. Pierre KUNTZMANN	Mme Christine MORITZ
NATZWILLER	/	M. Jean-Paul THORWARTH
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF	Mme Martine SIEGFRIED
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	/
RANRUPT	/	M. Bernard IDOUX
ROTHAU	M. Marc SCHEER	M. Jean-Paul MASSON
RUSS	M. Léon WEISSENBERGER	M. Alain LACAVE
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	M. Bernard ENCLOS	/
SAULXURES	M. Gérard OURY	M. Gérard BOULANGER SCHIRMECKM.
Frédéric BIERRY		/
SOLBACH	M. Ervain LOUX	M. Yves MATTERN
WALDESBACH	M. Pierre REYMANN	/
WILDESBACH	M. André FASSLER	/
WISCHES	/	M. Guy VANEY
	M. Jean-Luc POIREL	

Avait donné procuration :

BELMONT	M. Edmond VOLTZ avait donné procuration à M. Guy HAZEMANN
BLANCHERUPT	M. Roger SCHEIDECKER avait donné procuration à M. Albert SEILER
RANRUPT	Mme Evelyne HAZEMANN avait donné procuration à M. Bernard IDOUX
SAALES	M. Jean VOGEL avait donné procuration à M. René PETIT
SAALES	M. Bernard KLEIN avait donné procuration à M. Emile FLUCK
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	M. Francis FRERING avait donné procuration à M. Bernard ENCLOS
SCHIRMECK	M. Jean-Frédéric HEIM avait donné procuration à M. Frédéric BIERRY
WALDESBACH	M. Lucien LANOIX avait donné procuration à M. Pierre REYMANN
WILDESBACH	M. Paul FISCHER avait donné procuration à M. André FASSLER
WISCHES	M. Alain FERRY avait donné procuration à M. Guy VANEY

Étaient excusés : M. Etienne MAIRE, M. André WOOCK, M. Pascal DOUVIER, M. Daniel GENLOT.

Assistaient à la réunion : Madame Anne-Catherine OTERSTAG, Monsieur Eric MUZIOTTI.

Ordre du Jour

Approbation du procès verbal de la séance du 16 avril 2007,
Décisions du bureau du 07 mai 2007,
Communications,
Journée Mondiale sans tabac : Demande de subvention,
Twirling Club : Demande de subvention,
Bruche Emploi : Demande de subvention,
Entretien du Terrain de football à proximité de la Cité Scolaire Haute-Bruche : Choix de l'entreprise,
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Avenant n°1 à la convention d'OPAH,
Aménagement de la gare de Saint-Blaise-La-Roche,
Etude forêt,
Divers

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2007

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2007 est approuvé, à l'unanimité.

2/ DECISIONS DU BUREAU DU 7 MAI 2007

ATELIER RELAIS COLROY LA ROCHE : AVENANT N°1 AU LOT N°6 PLATRIERIE ISOLATION :

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 juillet 2005,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

- Avenant n° 01 en plus value au lot n° 06 – Plâtrerie Isolation - attribué à l'entreprise **CILIA** pour des travaux supplémentaires d'un montant de **3 680,00 € HT**.

Les sommes nécessaires seront prélevées sur le programme "Construction d'un atelier-relais à Colroy la Roche".

ATELIER-RELAIS A SCHIRMECK : AVENANT 1 LOT 4 : MENUISERIE EXTERIEURE BOIS : PORTE SUPPLEMENTAIRE,

CONFORMÉMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 21 février 2005,

VU l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 15 janvier 2006,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

Avenant n° 01 au lot 4 – Menuiserie Extérieure bois - attribué à l'entreprise **SOLLER** pour des travaux supplémentaires, d'un montant de **1 195.00 € HT**.

La somme nécessaire à la réalisation de ces travaux sera prélevée sur le programme " Construction d'un atelier-relais à Schirmeck".

ESPACE D'ACCUEIL TOURISTIQUE, FERME RELAIS À WILDERSBACH : MISSION SPS,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date 16 Avril 2007,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier une mission de coordination sécurité et santé pour l'espace d'accueil touristique de la Ferme relais de la Perheux à Wildersbach

AUTORISE le Président à signer le contrat à intervenir avec **le cabinet Beugnette**, domicilié 19. rue poincaré, 88210 SENONES , représenté par Monsieur Christian Beugnette

AUTORISE le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

La somme nécessaire à la réalisation de cette mission, soit **756.00 Euros HT** sera prélevée sur le programme “ Ferme relais à Wildersbach “.

RELAIS D'INFORMATION SERVICES : REFECTION DES PANNEAUX : VISUELS

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 09 Avril 2001,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

de confier la réalisation et l'impression des supports d'information, à installer dans les Relais d'information Services, à **TOP COLOR**, 1 Faubourg des Vosges, Bp 30010, 68924 WINTZENHEIM pour un montant évalué à **10 743,00 € HT**. de facturer à prix coûtant soit 34.68 € (le visuel sur support Pvc) et 113.62 €(le visuel sur support Dibond).

AUTORISE le Président à passer commande et à mandater les factures correspondantes.

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL A BAREMBACH : AVENANT 2 AU LOT 10 : INSTALLATIONS SANITAIRES,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 18 octobre 2004,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

Avenant n° 02 en plus value au lot n° 10 – Installations Sanitaires - attribué à l'entreprise **ACKER** pour des travaux supplémentaires d'un montant de **1 775,00 € HT**.

Les sommes nécessaires seront prélevées sur le programme “ Aménagement d'un terrain de football à Barembach “.

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL A BAREMBACH : AVENANT I AU LOT I VRD :

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 18 octobre 2004,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

Avenant n° 01 en plus value au lot n° 1 – VRD - attribué à l'entreprise **SGREG** pour des travaux supplémentaires d'un montant de **95 585.25 € HT**.

Les sommes nécessaires seront prélevées sur le programme “ Aménagement d'un terrain de football à Barembach “.

VALORISATION DU PATRIMOINE BATI : VERSEMENT DES PRIMES,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Mars 2007,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant total de **2 700,00 €** à divers bénéficiaires, destinée à récompenser des travaux exemplaires de préservation et de valorisation de maisons anciennes (fermes vosgiennes) . Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements.

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6714 du Budget Primitif 2007.

3/ COMMUNICATIONS

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté l'état d'avancement des différents chantiers de la Communauté de Communes.

Zone d'Activités de Muhlbach-Sur-Bruche.

Le chantier devrait être achevé au cours du mois de juillet . Des contacts sont pris avec l'ADIRA pour faire connaître cette zone d'activités.

Zone d'Activités de Wisches.

La réfection des enrobés pour le tronçon de voirie de la ZA de Wisches de Bermaplast à Tenn glazs a été achevée comme prévue pour le 20 avril 2007.

Il reste la réfection à l'entrée de la zone en face de Vertal qui devrait être faite semaine prochaine.

Terrain de football en gazon synthétique.

Le bâtiment n'est pas encore clos. Il devrait l'être début juin.

Atelier-relais Acker à Schirmeck

Le clos couvert est réalisé.

Clinique Saint-Luc à Schirmeck

Il faut fixer la date de jury de concours.

Donon

Le chantier avance.

Les Ecrus

Le dossier de lotissement est déposé.

Steinheil

L'acte de vente n'est pas encore signé

Atelier relais Picobello à Colroy-la-Roche

Il y a quelques retards sur le chantier

Scierie Haut Fer à Ranrupt

Les travaux ont commencé .

Maison de services à Saâles

PV d'arpentage est en cours . Les diagnostics amiante et plomb ont été faits .

Salle polyvalente de La Broque

La démolition est pratiquement achevée.

4/ JOURNEE MONDIALE SANS TABAC : DEMANDE DE SUBVENTION,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention du pôle santé de la Vallée de la Bruche.

Dans le cadre de la Journée Mondiale sans tabac le 31 mai 2007, l'AMIKAL propose d'animer une journée d'information à destination des scolaires de la Haute-Bruche et tous publics, en fin de journée.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

De soutenir cette association,

De verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 630,00 €.

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2007.

5/ TWIRLING CLUB : DEMANDE DE SUBVENTION,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention de l'association Twirling-Majorettes de Schirmeck – La Broque. La Fédération Française de Twirling (NBTA France) organise le Championnat de France à Chalons-sur-Saône. Le coût est de **3 500,00 €**. Dix jeunes filles doivent y participer.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

De soutenir cette association,

De verser une subvention exceptionnelle d'un montant de **500,00 €**,

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2007.

6/ ASSOCIATION BRUCHE EMPLOI :

DEMANDE DE SUBVENTION,

Messieurs Pierre GRANDADAM, Jean-Frédéric HEIM, Emile FLUCK et André HUNG, administrateurs de l'Association Intermédiaire Bruche-Emploi, ne prennent pas part au vote de la présente délibération.

L'Association Intermédiaire Bruche-Emploi sollicite le versement d'une participation de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche de **20 000,00 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement de **20 000,00 €** pour l'année 2007 à l'Association Intermédiaire Bruche-Emploi.

AUTORISE le Président à passer et signer la convention de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2007.

MOTION

Monsieur Emile Fluck, président de l'association intermédiaire Bruche-Emploi ayant quitté la salle, Monsieur le Président propose au conseil de communauté d'adopter une motion renouvelant la confiance accordée à l'association Bruche-Emploi, par la communauté de communes de la Haute Bruche .

CONSIDERANT les lourdes responsabilités confiées à l'association Bruche-Emploi dans le domaine de l'insertion des publics en difficulté sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes de la Haute Bruche,

CONSIDERANT la qualité du partenariat établi entre la communauté de communes de la Haute Bruche et l'association Bruche-Emploi, depuis la création de l'association, en 1988,

CONSIDERANT le montant des participations annuelles versées par la communauté de communes de la Haute Bruche à l'association Bruche-Emploi pour accomplir ses missions, soit pour l'année 2007, une subvention de 20 000.00 €,

CONSIDERANT l'engagement bénévole du Président et du conseil d'administration de l'association, ainsi que le dévouement et les compétences du directeur et de son équipe, mises au service des personnes en situation d'emploi précaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

REAFFIRME son total soutien à l'association Intermédiaire Bruche Emploi et à ses dirigeants .

7/ ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL A PROXIMITE DE LA CITE SCOLAIRE HAUTE-BRUCHE : CHOIX DE L'ENTREPRISE,

VU les résultats de la consultation d'entreprises,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de faire réaliser des travaux d'entretien du terrain de football à proximité de la Cité Scolaire Haute-Bruche,

AUTORISE le Président à passer et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise **ISS espaces verts** domiciliée 3, impasse Antoine IMBS, 67810 HOLTZHEIM et à payer les factures correspondantes.

Le montant total des travaux est évalué à **15 299,90 € HT** pour l'année 2007-2008, à **14 840,90 € HT** pour l'année 2008-2009 et à **14 840,90 € HT** pour l'année 2009-2010.

8/ OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT : AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OPAH,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 Mai 2006 relative à la phase opérationnelle de l'OPAH,

VU la délibération du Conseil Général en date du 26 Mars 2007 relative à la politique départementale de l'habitat,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

Avenant n° 01 à la convention programmée d'amélioration de l'habitat n°67P68 passée entre l'ANAH, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la SACI et la Communauté de Communes de la Haute-Bruche,

9/ AMENAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-BLAISE-LA-ROCHE,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté l'esquisse d'aménagement de la gare de Saint-Blaise-La-Roche réalisée par la SNCF, en concertation avec la Direction des routes du Département du Bas-Rhin.

La gare de Saint-Blaise-La-Roche est mieux desservie depuis la mise en service du bloc de croisement. Elle est aussi, la gare de rabattement pour les lignes 270 (Champenay - Saint-Blaise-La-Roche) et 271(Ranrupt – Saint-Blaise-La-Roche) du réseau 67. Elle connaît une fréquentation croissante, il est souhaitable de conforter ce rôle pour la Haute-Vallée.

Au stade de l'esquisse, les travaux sont évalués à **420 000.00 € HT**. Une part de financement est apportée par l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et la SNCF. La commune de Saint-Blaise-La-Roche a acquis les terrains d'emprise nécessaires. Une part locale, estimée à ce jour à **120 000.00 €** devrait être mobilisée par la Communauté de Communes de la Haute-Bruche.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par 48 voix pour et une abstention,

DECIDE de participer au financement du projet d'aménagement de la gare de Saint-Blaise-La-Roche, en raison de son caractère intercommunal,

DONNE délégation au Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche pour préciser les conditions de réalisation de cette opération,

AUTORISE le Président à passer et à signer la convention de financement à intervenir avec l'ensemble des partenaires.

10/ ETUDE BOIS ENERGIE,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté le projet de réalisation d'une étude sur le bois énergie dans la Haute-Vallée de la Bruche. Suite à différents travaux réalisés et à la construction de diverses chaufferies bois, il est souhaitable de s'intéresser plus particulièrement aux aspects relatifs à :

l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies et projets de chaufferies,
l'opportunité et les modalités de mise en œuvre d'une plate-forme de production et stockage de plaquettes forestières,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'engager cette étude,

ADOpte le cahier des charges de cette étude,

SOLLICITE les aides financières de l'ADEME, du Conseil Régional et du Conseil Général,

DONNE délégation au Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche pour :

Préciser les conditions de réalisation de cette opération,
Engager la procédure de consultation de bureaux d'études spécialisés,
Désigner le comité de pilotage de cette étude,

AUTORISE le Président à :

passer et à signer le contrat et les conventions à intervenir,
passer commande et à payer les factures correspondantes.

Les sommes nécessaires au paiement sont inscrites au budget primitif 2007.

11/ REGIONALES 2007/2008 : SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION AZIMUT,

La Communauté de Communes de la Haute-Bruche est associée, depuis 1988, à la politique de diffusion artistique dénommée "Les Régionales", mise en œuvre par le Conseil Régional d'Alsace. Cette action permet de programmer dans la Vallée, des spectacles d'excellente qualité.

En 1994, la Communauté de Communes de la Haute-Bruche a confié à l'Association **LIVR'ENVOL**, et depuis la saison 2000/2001 à l'Association **AZIMUT**, la promotion du spectacle, l'organisation matérielle et la billetterie.

En contrepartie, l'Association **AZIMUT** perçoit le produit de la billetterie. Mme l'Inspecteur du Trésor, comptable de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, a demandé la mise en place d'une régie de recettes pour ces spectacles et propose que le versement à l'Association **AZIMUT** du produit de la billetterie soit effectué sous forme de subvention.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser à l'Association **AZIMUT** la somme de **185,00 €** correspondant au produit de la régie de recette mise en place pour le spectacle «Môme, je croyais que...» du 19 mai 2007.

Les sommes nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif 2007.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 Heures 03.

Compte-rendu du Conseil de Communauté en date du 21 Mai 2007

PAGE

PAGE 9

